

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 62 (1965)  
**Heft:** 6

**Artikel:** La mise en valeur de la cellule royale  
**Autor:** Schneider, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1067531>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le courrier de l'élevage

## LA MISE EN VALEUR DE LA CELLULE ROYALE

*par H. Schneider, Liebefeld.*

Si nous n'avons choisi que des jeunes larves lors de la mise en train de notre élevage, nous pouvons tranquillement attendre le 10<sup>e</sup> jour pour le prélèvement où le greffage des cellules. S'il y en a par contre quelques-unes qui au début de l'élevage avaient deux ou plusieurs jours, nous risquons l'éclosion d'une reine. Tout notre travail peut alors être anéanti, car la première reine éclore a tendance avec l'aide de toutes les abeilles à désoperculer les autres cellules. Afin d'éviter ce danger, l'on devrait procéder au greffage des cellules dans ces cas incertains, le neuvième jour déjà. L'apiculteur expérimenté peut calculer à l'avance et avec précision l'éclosion des reines. Il faut s'attendre à de petites variantes, par exemple si l'élevage tombe sur une période de forte chaleur, les reines éclosent avec quelques heures d'avance.

L'utilisation des cellules ne doit pas se faire trop tôt, car les reines qui ne sont pas encore complètement développées sont extrêmement sensibles. Si en manipulant les cellules on en laisse tomber une, la nymphe encore fragile, succombe. En revanche, celle qui est prête à éclore supporte un tel choc. Lors de ce travail, c'est le froid qui représente le plus grand danger. Des ailes incomplètement développées sont presque toujours la conséquence du froid. C'est pourquoi il est de toute importance de préparer le matériel à l'avance afin que les cellules soient greffées dans le temps le plus court.

### Matériel destiné à l'élevage des reines

1. **La ruchette d'élevage.** Pour pouvoir utiliser toute une série de cellules de reines, on forme de petits essaims de 250 gr d'abeilles et on les place dans les ruchettes d'élevage adéquates qui contiennent 3 rayons. On trouve dans le commerce des ruchettes de différents modèles. Celui qui se lance dans l'élevage en grand, fera de bonnes expériences avec la ruchette « Kramer » connue en Suisse romande sous le nom de ruchette Meier. Ce système a fait ses preuves, mais présente cependant l'inconvénient suivant : les reines doivent être isolées dès qu'elles commencent à pondre, car l'espace est trop restreint.

Bien des apiculteurs désirent utiliser le couvain des jeunes reines ainsi que la petite colonie, c'est pourquoi ils préfèrent, par exemple, les ruchettes pourvues de demi-cadres afin qu'il n'y ait pas de perte.

De telles ruchettes peuvent rendre de précieux services, et l'on s'efforce d'offrir aux apiculteurs des ruchettes d'élevage améliorées et répondant à toutes ces exigences.

2. **La cage d'éclosion ou nourricerie** est toute petite, elle peut contenir la cellule de reine, 30 à 40 abeilles et une petite quantité de candi. On la place directement au-dessus du couvain pour utiliser la chaleur de la ruche et les reines y éclosent bien. De cette manière et au moyen d'une petite hausse spéciale on peut en poser toute une série sur la même colonie, et lorsque les reines sont nées, on les distribue dans les caissettes d'élevage. Si au moment de l'éclosion l'apiculteur n'a pas ses ruchettes d'élevage prêtes avec la colonie et la nourriture nécessaire, ces cages d'éclosion peuvent lui rendre de précieux services. Elles lui permettront d'empêcher que ses reines s'entretuent. C'est pourquoi chaque éleveur devrait posséder des cages d'éclosion. Toutefois cette mise en nourricerie ne doit être pratiquée que dans des cas extrêmes, car ce séjour n'est pas favorable aux reines, les soins que les abeilles leur prodiguent laissant à désirer.

C'est pourquoi il est préférable que les reines éclosent directement dans la ruchette d'élevage dans laquelle elles reçoivent des soins attentifs, où il règne dès le début une harmonie qui joue un rôle important lors du vol nuptial.

En effet, il n'est pas rare qu'à leur retour les reines soient assaillies et pelotées par leurs propres abeilles. Ce fait ne se produit qu'en l'absence d'harmonie. Nombreux sont les éleveurs qui cherchent ailleurs la cause de l'échec : station de fécondation ou temps défavorable — certains ennemis, oiseaux par exemple, mais jamais ils ne pensent à leurs propres erreurs.

3. **Le candi** est indispensable à l'élevage des reines et chaque apiculteur peut le fabriquer. On malaxe 1 kg de sucre en poudre avec 400 gr de miel (si possible du miel de fleurs) jusqu'à ce qu'on obtienne une pâte. Il faut pour chaque ruchette environ 500-700 gr de candi. Pour donner un peu d'albumine aux abeilles, on ajoute à la recette ci-dessus un dixième de poudre de lait écrémé. Chaque éleveur doit avoir une provision de candi, le sirop de sucre n'entre pas en ligne de compte à cause du danger de pillage.

Aux éleveurs dont les colonies présenteraient du noséma, il est recommandé d'ajouter au candi du fumidil B, à petite dose, afin de protéger la reine d'une infection. Toutefois le candi se trouve également dans le commerce.

4. **La grille à reine** est indispensable à l'éleveur qui envoie ses ruchettes à une station de fécondation. Il ne suffit pas d'enlever les bourdons des rayons. Il y en a toujours quelques-uns qui nous échappent et le succès de la sélection à laquelle nous visons est compromis. Cela compromet également l'effort d'autres apiculteurs ;

c'est pourquoi il est du devoir de chacun de ne livrer que des ruchettes absolument exemptes de faux bourdons. Les apiculteurs qui ne se soumettraient pas à ces exigences devraient être punis. Il est du ressort du chef de la station de fécondation de faire un contrôle avant l'installation des ruchettes et d'exiger des éleveurs un travail consciencieux. Lorsque ces prescriptions ne sont pas suivies, on ne peut s'attendre à aucun résultat satisfaisant.

Il y a différentes possibilités de former des essaims artificiels exempts de bourdons. La méthode la plus simple est la suivante : on superpose 2 caisses à essaims séparées par une grille à bourdons ; dans l'une on chasse les abeilles (si possible des jeunes), dans l'autre on suspend pour la nuit une cagette avec une reine.

Les abeilles qui sont dans la ruche inférieure passent à travers la grille et le lendemain forment une grappe autour de la reine. Il ne faut utiliser que des abeilles repues. On placera quand même un peu de candi dans la caisse où se trouve la reine.

### **Greffage des cellules royales**

Lorsque tous les préparatifs sont faits — le nombre des cellules royales connu — on peut commencer à peupler les ruchettes. Pour cette opération, il est préférable que 2 éleveurs s'entraident. L'un d'eux puise les abeilles au moyen d'une louche en contenant 250 gr, l'autre prend soin de fermer la ruchette et de la ranger. Ce travail doit être exécuté très rapidement afin que le moins possible d'abeilles ne s'envolent. C'est pour cette raison que l'on devrait toujours avoir un vaporisateur à portée de main, on humidifie les abeilles afin de les empêcher de s'envoler. Ce procédé calme les abeilles, mais doit être appliqué avec mesure, car trop d'eau nuit à l'harmonie de l'essaim. Si quelques abeilles âgées s'envolent, cela ne peut représenter qu'un avantage. Ces ruchettes ainsi peuplées, sont placées durant quelques heures (4-5) en un endroit sombre et frais. Pendant ce temps, les abeilles réalisent qu'elles sont orphelines et cherchent leur reine. C'est à ce moment-là que nous sortons le cadre d'élevage du peuple adoptif et que nous en découpons les cellules avec soin. Afin qu'elles ne se refroidissent pas, les cellules sont déposées l'une après l'autre dans une colonie, au-dessus du couvain et chaudement recouvertes. Les cellules abimées, mais dont la reine n'a pas été blessée, peuvent être réparées avec une petite plaque de cire. Nous fixons alors les cellules au bouchon de nos ruchettes de fécondation. Aussitôt les abeilles se calment et entourent immédiatement la cellule, en formant autour d'elle un petit essaim. La future reine est maintenant bien gardée et restera au moins 4 jours dans l'obscurité.

Après 2-3 jours on peut voir si toutes les reines sont écloses, en soulevant soigneusement les cellules ; on ne devrait en effet transporter à la station de fécondation que des reines écloses. Pour savoir si une reine va éclore ou non, on regarde la cellule à la lumière du soleil ou à travers toute autre source de lumière. En cas d'incertitude, il est même possible de faire un contrôle en grattant légèrement avec la pointe d'un couteau. Lorsqu'il n'y a pas de reine vivante, ce qui n'est pas rare, il faut la remplacer. C'est pourquoi il est recommandable de mettre quelques cellules en cages nourricières, elles servent de réserve. Ces reines écloses seront introduites au moyen d'une cage automatique d'introduction (en grillage) à l'intérieur de notre petite colonie. Pour garantir son acceptation, elle devrait rester 48 heures dans la ruchette avant sa libération et son transport à la station de fécondation.

*(à suivre)*



## ÉCHOS DE PARTOUT

---

### **La sélection des races d'abeilles basée sur les récentes découvertes de la science apicole**

En exposant les conditions de la sélection des abeilles suivant les exigences de la science apicole actuelle, je sais que de bonnes et vieilles façons de faire vont être bousculées et des illusions détruites. Mais la vérité scientifique a ses droits et une véritable sélection ne peut se faire qu'en tenant compte des impératifs de la science.

Les illusions que je dois dissiper sont au nombre de deux : la première consiste dans le défaut de certitude quant à savoir si les reines sont fécondées par les faux bourdons de la station de sélection. La seconde erreur, liée en partie à la première, a trait à nos races indigènes suisses. M. Kramer, dans un but certes louable, a entrepris de rétablir nos races indigènes, dans leurs caractéristiques primitives. Or, depuis le début du siècle, des abeilles italiennes en bon nombre et des « Carnica » encore plus nombreuses ont été introduites chez nous et ont abondamment abâtardi nos propres races d'abeilles. Et tous les méritoires efforts de M. Kramer n'ont pas abouti. Pourquoi ? Parce que nos stations d'élevage ne donnent ni garantie, ni certitude quant aux faux bourdons ; elles ne peuvent pas éviter le croisement avec des mâles de race bâtarde et étrangers à la station de sélection.